



Strasbourg, le 22 novembre 2019

THB-GRETA(2019)LD36
(cf. point 34 du projet d'ordre du jour de la 36ème réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

36ème réunion du GRETA

Strasbourg, 18-22 novembre 2019
Ouverture à 9:30

Salle 8 – Palais de l'Europe

LISTE DES DECISIONS

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 3 Rapport oral du Bureau

Point 4 Questions administratives et budgétaires

Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 6 1er cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la République tchèque

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 7 1er/2ème cycles d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur Monaco

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur l'Autriche

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 9 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur Chypre

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 10 3ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la République slovaque

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Albanie

Point 12 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Croatie

Point 13 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Géorgie

Point 14 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République de Moldova

-
- Point 15 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Hongrie
- Point 16 1er/2ème cycles d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Liechtenstein
- Point 17 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Suisse
- Point 18 1er cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Turquie
- Point 19 Préparation des visites d'évaluation du 3ème cycle
- Le GRETA a approuvé la liste des visites et des rapporteurs en 2020.
- Point 20 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties et informations supplémentaires soumises à la suite de ces rapport
- Le GRETA a discuté les rapports soumis par les autorités de l'Azerbaïdjan, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède aux recommandations du Comité des Parties dans le cadre du 2ème cycle d'évaluation et s'est mis d'accord sur les points à suivre dans le cadre du dialogue continu avec les autorités concernés.
- Point 21 Suivi de la 25ème réunion du Comité des Parties
- Point 22 Rapport intérimaire du groupe de travail ad hoc sur le renforcement de la lutte contre la traite à des fins d'exploitation par le travail
- Point 23 Échange de vues avec Mme Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants
- Le GRETA a décidé de reporter ce point de l'ordre du jour à une de ses prochaines réunions en 2020.
- Point 24 Échange de vues avec Mme Kristine Dupate, membre du Comité européen des droits sociaux
- Point 25 Préparation du 9ème Rapport général sur les activités du GRETA
- Le GRETA a examiné le premier projet de rapport et a décidé qu'il serait adopté par procédure écrite pendant le premier trimestre de 2020.
- Point 26 Projet de Recommandation de politique générale sur les questions de protection internationale en rapport avec des victimes de la traite des êtres humains
- Le GRETA a examiné le projet de document révisé et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé que le document sera publié pendant le premier trimestre de 2020.
- Point 27 Questions concernant les procédures
- Point 28 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 29 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

- Point 30 Activités de suivi relatives aux recommandations du GRETA
- Point 31 Dates des prochaines réunions
37ème réunion : 23-27 mars 2020
38ème réunion : 29 juin - 3 juillet 2020
39ème réunion : 16-20 novembre 2020
- Point 32 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 37ème réunion
- Point 33 Questions diverses
- Point 34 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 36ème réunion